

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-2541

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 25

À la fin de première phrase de l'alinéa 11, substituer au taux :

« 12 % »

le taux :

« 15 % ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le contexte climatique actuel est propice à de nombreuses intempéries qui ont de graves conséquences sur nos territoires.

Il y a quelques jours, c'était les Alpes Maritimes qui étaient touchées ; demain cela peut être n'importe quel autre territoire.

Il convient donc de renforcer toutes les actions permettant d'agir en amont afin d'éviter de nouveaux drames humains.